

Commentaires déposés par *Montréal pour tous*



Consultation publique – Perspectives budgétaires
2021

Commission sur les finances et l'administration

Août 2020

Montréal pour tous est un groupe de citoyens non partisan, actif sur la scène municipale depuis 2011.

*Nous accueillons les propriétaires, locataires et commerçants de tous les arrondissements de la Ville de Montréal, qui, indignés par les fortes hausses de l'évaluation foncière et des taxes municipales annoncées dans la foulée des révélations de la commission Charbonneau, réclament des **changements profonds dans la gouvernance des institutions municipales**. Nous croyons au bien-fondé de la taxe foncière et sommes prêts à faire notre part. Mais, avant de payer davantage, nous exigeons que les finances publiques soient assainies grâce notamment à un **contrôle étroit des dépenses** et par la mise en place de **mesures robustes pour contrer la corruption**. Nous plaidons aussi pour qu'une **aide ciblée soit offerte aux citoyens les plus démunis**, ceci pour conserver la mixité des arrondissements et garder la ville accessible à toutes les classes sociales.*

Montréal pour tous participe assidument, par le dépôt notamment de recommandations et de mémoires, aux divers forums de consultation publiques institués par la Ville de Montréal: conseil municipal, commission de la présidence du conseil, commission sur les finances et l'administration, sur des sujets d'importance tels que le programme triennal d'immobilisations, les prévisions budgétaires des services et organismes de compétence municipale, le rapport du Vérificateur général, l'évaluation foncière.

Pour nous joindre et nous suivre :

- **montrealpourtous@gmail.com**
- Site Web : **montrealpourtous.com**
- Facebook : **<https://fr-ca.facebook.com/MontrealPourTous>**

Montréal, le 21 août 2020,

SUJET : Consultation publique – Perspectives budgétaires 2021

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs les commissaires,
Commission des finances (budget et administration)
Ville de Montréal

Vous trouverez, ci-joint, les commentaires de notre groupe *Montréal pour tous*. Encore une fois, nous sommes heureux de nous associer à votre travail. Nous avons mis les bouchées doubles pour soutenir notre Ville afin qu'elle puisse relever les défis à venir et faciliter la vie de l'ensemble des citoyen-nés montréalais-es.

Comme citoyen-nés résidant-es de Montréal et fréquentant les rues et artères de différents quartiers de notre ville, c'est avec tristesse que l'on voit tant et tant de commerces trop souvent vides de touristes, étudiants, autres clients, tant de bureaux inoccupés. Cette pandémie est au milieu de nos vies quotidiennes et on nous prédit une potentielle deuxième vague que personne ne souhaite...

Dans ce mémoire, nous ne répéterons pas l'analyse bien documentée de la crise de la Covid-19 faite par le Comité d'experts piloté par M. Luc Godbout, et ce en date du 2 juin 2020. Nous ne répéterons pas non plus les recommandations issues récemment des travaux de la Commission de développement économique et de l'Habitation, qui ont bien situé les enjeux des locaux commerciaux vacants, tout en ayant été faites avant les ravages de la pandémie. Comme vous pouvez le soupçonner, le budget 2021 sera ... électoral et la reprise du Centre-Ville en sera l'enjeu central !

Nous percevons aussi divers signes encourageants. À cet effet, l'Administration municipale n'a pas baissé les bras en prenant plusieurs mesures urgentes, dont celle de bien comprendre la crise actuelle à Montréal avec l'aide d'experts et de consulter ses citoyen-nés ce qui permettra de bien asseoir les prochaines mesures à adopter, qui doivent, selon nous, s'appuyer sur la prudence et la fluidité, tant l'ampleur de cette crise demeure imprécise.

Nous suggérons en terminant qu'un mandat soit donné à la Commission de développement économique et de l'Habitation pour qu'elle mette à jour ses analyses et recommandations sur les locaux commerciaux vacants, tenant compte de la situation actuelle. De plus, il nous semble que le plan de déploiement des voies piétonnes et cyclables et rues partagées gagnerait être révisé en s'inspirant d'études déjà bien documentées sur les conditions gagnantes de ces mesures, tant pour les citoyen-nés que pour les commerces.

Pierre Pagé, Johanne Dion, Jeanie Baudchon, Lucille Mallette,
pour *Montréal pour tous*

D'entrée de jeu...

Nous aurions souhaités, dans le cadre de cette consultation, que la Ville de Montréal présente, sous forme de scénarios (optimiste, pessimiste, etc), sa vision détaillée des flux anticipés (dépenses, revenus, etc.) ces prochaines années (2020-2022), en dégageant ce qui paraît directement attribuable à la crise (et non le fait de vulnérabilités structurelles, déjà engagées bien avant la pandémie).

Notre position en bref...

En ces temps d'incertitude, l'Administration municipale doit, selon nous, opter pour la PRUDENCE en matière de gestion et d'investissement.

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : nous suggérons la MUTUALISATION DE LA DETTE COVID_19 vers les paliers gouvernementaux supérieurs là où sa gestion sera la plus avantageuse pour le contribuable. Reconnaissons que le Fédéral et le Provincial disposent de leviers économiques, financiers, fiscaux, etc. plus importants¹ que le municipal, une créature de Québec, au demeurant. Cet exercice obligera, par ailleurs, l'administration municipale à une reddition de compte régulière et serrée aux parties intéressées, dont les Montréalais.

Ceci étant dit, Montréal peut aussi participer à cet effort collectif...à la hauteur de ses moyens.

Examinons d'abord quelques éléments de contexte (aides financières d'urgence, excédents, reprise économique, etc.) pertinents au débat. Suivra la proposition de divers leviers, certains financiers et d'autres de saine gestion, qui pourraient permettre à la Ville de Montréal de dégager une marge de manœuvre pour pouvoir passer « *du confinement à la relance : pour une métropole résiliente...* » !!!!²

Aide financière d'urgence : quelques exemples...

Les administrations locales ont pu compter sur l'appui des autres niveaux de gouvernements pour faire face à la crise... Ainsi, en sus de l'aide directe déjà offerte par les paliers gouvernementaux, fédéral et provincial, aux individus ou aux entreprises³, le gouvernement fédéral a annoncé, en juillet 2020, une nouvelle mesure d'aide : « l'Accord sur la relance sécuritaire fédéral-provincial-territorial », qui prévoit des investissements fédéraux de 19 milliards de dollars pour appuyer la relance économique des provinces et des territoires, tout en rendant le Canada plus résilient aux éventuelles prochaines vagues

¹ Capacité d'emprunt, taux d'intérêts favorables, etc.

² Un clin d'œil candide au comité d'experts économiques sur la relance de Montréal dans le cadre de la COVID-19 qui ont produit le rapport du même nom !

³ <https://umq.qc.ca/publication/coronavirus-covid-19-guide-crha-programmes-daide-federal-et-provincial-et-toutes-les-mesures-destines-aux-entreprises-et-aux-personnes/>

du virus.⁴ De cette somme, 3,8 milliards seraient destinés aux municipalités, plus précisément 2 milliards au soutien des coûts opérationnels liés à la COVID-19 et 1,8 milliard \$ dirigés vers les sociétés de transport en commun.⁵ Des discussions sont actuellement en cours entre les parties prenantes pour préciser les modalités de ce transfert.

En juin, le gouvernement du Québec accordait une aide d'urgence de 400 millions \$ pour soutenir les organismes et les sociétés de transport collectif et leur permettre d'assurer la continuité de leurs services malgré la pandémie de Covid-19.⁶

Et d'autres formes d'aide pourraient être en gestation...

« Montréal, dans une bonne position économique pour aller de l'avant »...

Signalons que la position économique de Montréal, avant-pandémie, était pour le moins enviable... Dans le Rapport financier annuel et la Reddition de comptes financière pour l'exercice 2019, on constate notamment que la métropole présente un excédent budgétaire global de 250,9 M\$, en hausse de 38,2 M\$ par rapport à l'année 2018. L'exercice financier 2019 s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 250,9 M\$, soit 4,4 % des revenus globaux de la Ville. Aux dires de la Ville, ces résultats sont le fruit d'une multitude d'éléments dont une saine gestion ainsi que le respect des perspectives financières de l'année 2019. Notons que ces excédents accumulés pourraient éventuellement être libérés pour couvrir un déficit budgétaire (une pratique, par ailleurs, déjà en force à la Ville de Laval).

Signalons aussi que l'Administration municipale a su se montrer proactive en réaction à la crise en proposant, en avril 2020, un plan financier général de réduction des dépenses (13 mesures de contrôle générant des économies de 123,4M\$ grâce à la diminution globale de 3,1 % des budgets consentis aux services corporatifs et aux arrondissements et par un gel de 9 M\$ des dépenses de contingences⁷) et, en juin 2020, un plan de relance économique (20 mesures de soutien, pour un investissement total de près de 22 M\$⁸).

⁴ <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/declarations/2020/07/16/communique-conjoint-accord-la-relance-securitaire>

⁵ <https://umq.qc.ca/publication/covid-19-accord-federal-provincial-pour-laide-aux-municipalites-une-etape-importante-est-franchise-pour-soutenir-les-gouvernements-de-proximite-selon-lumq/>

⁶ <https://umq.qc.ca/publication/aide-durgence-de-400-millions-au-transport-collectif-un-geste-significatif-qui-rejoint-les-demandes-des-municipalites-selon-lumq/>

⁷ <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/covid-19-la-ville-de-montreal-annonce-un-plan-financier-pour-pallier-les-impacts-de-la-pandemie-887421256.html>

⁸ <https://montreal.ca/articles/plan-de-relance-economique-une-impulsion-pour-la-metropole-agir-maintenant>

Reprise économique : des signes encourageants...

Ainsi, selon l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), la construction résidentielle au Québec se tirera bien d'affaire cette année et l'an prochain malgré les répercussions de la Covid-19.⁹

Par ailleurs, Statistique Canada indiquait, début août, que le Québec avait enregistré une hausse de quelque 98 000 emplois, ou 2,4 %, en juillet, poussant le taux de chômage à 9,5 %, en baisse de 1,2 point de pourcentage, soit une troisième baisse mensuelle d'affilée. L'emploi a ainsi augmenté de 576 000 au cours des trois derniers mois. Selon le ministre des Finances Éric Girard, « Nous en sommes à 70 % des [820 500 emplois] perdus entre février et avril 2020, à 94,4 % du niveau d'emploi de février, contre 93 % au Canada ».¹⁰

Enfin, le marché immobilier résidentiel, en mode rattrapage des transactions qui n'avaient pu avoir lieu au printemps en raison du confinement lié à la COVID-19, a atteint de nouveaux sommets en juillet avec une forte hausse des ventes et des prix dans la région de Montréal (source : Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ)). Le nombre de ventes résidentielles a grimpé de 46 % par rapport au même mois l'an dernier, puisque 5 356 transactions ont été conclues en juillet. L'élan connu en juin s'est donc maintenu dans le secteur immobilier affecté par la COVID-19.

...Et on sent une meilleure préparation des acteurs en vue d'une éventuelle 2^e vague... que personne ne souhaite...(!!!)

POUR LA SUITE :

Privilégier l'occupation effective des champs fiscaux déjà concédés aux municipalités...

Tel que le suggère le comité d'experts, la situation actuelle peut être l'occasion, pour la Ville de Montréal, de mettre l'écologie au cœur de sa planification, de ses opérations et de ses investissements à court, moyen et long terme. D'entrée de jeu, signalons que la Ville a publié, dans son dernier rapport financier annuel (exercice se terminant le 31 décembre 2019), un volet (non audité) dédié à l'information financière relative aux changements climatiques – une première pour une ville québécoise ! La Ville aurait, par ailleurs, imposé à l'ensemble de ses services des cibles ambitieuses visant à accélérer la transition écologique.

11

⁹ <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/la-construction-residentielle-au-quebec-se-tirera-bien-d-affaire-cette-annee-et-l-an-prochain-malgre-les-repercussions-de-la-covid-19-818890185.html>

¹⁰ <https://www.ledevoir.com/economie/583912/coronavirus-le-deconfinement-se-deroule-tres-bien-dit-eric-girard>

¹¹ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=43,300978&_dad=portal&_schema=PORTAL

Les municipalités disposent de pouvoirs de prélèvements monétaires de diverses natures¹² dont certains ne sont pas exercés.¹³ Actuellement, afin de faire payer certains équipements et infrastructures, la Ville de Montréal utilise son règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux. Pour certains grands projets, elle signe également des ententes de développement. Or, il pourrait être intéressant d'évaluer la possibilité d'ajouter, à ce règlement et à ces ententes, des éléments relatifs à la transition écologique (notamment en ce qui a trait à la gestion écologique des eaux de pluie, au verdissement, à l'éclairage public et aux réseaux de mobilité active). La Ville de Montréal devrait aussi regarder la possibilité d'adopter un règlement pour exiger une contribution à des travaux ou à des services municipaux en vertu de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de financer une dépense liée à l'ajout, à l'agrandissement ou à la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux requis pour assurer la prestation accrue de services municipaux. Elle pourrait aussi regarder du côté des redevances règlementaires. En effet, la Ville de Montréal est sur le point de devenir un exemple au Québec en ce qui a trait au financement du logement abordable, social ou familial. Il serait intéressant qu'elle le devienne en matière de contributions et de redevances afin de faire financer une partie de ses dépenses par les développeurs, et ce, tout en prenant en compte la capacité de payer des nouveaux citoyens qu'elle tente d'attirer.

D'autres mesures structurantes pourraient être examinées (écofiscalité (eau, matière résiduelle, etc¹⁴); redevance style REM pour le financement du transport collectif, etc.¹⁵ Plusieurs recommandations appuyant la diversification des revenus et mises de l'avant par la Commission même devraient, par ailleurs, être remises en force...¹⁶

¹² À la taxe foncière générale s'ajoutent d'autres modes de financement dont, entre autres, les droits de mutation immobilière (*Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*, RLRQ c. D-15.1), les contributions pour fins de parcs, les droits sur permis et licences, les contributions pour le logement abordable, social ou familial, les contraventions et amendes, etc.

¹³ Voir *Enquête sur l'utilisation des règlements d'urbanisme prévus à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Michel Rochefort, UQAM et Affaires municipales et Habitation, 2019 ; *Les nouveaux pouvoirs municipaux de prélèvements monétaires et la transition énergétique en aménagement du territoire et transport terrestre*, Fanny Tremblay-Racicot et al., ENAP, avril 2020; *L'écofiscalité au Québec : quelles options pour accélérer la transition énergétique et la décarbonisation de l'économie*, HEC MTL, février 2020

¹⁴ Il serait souhaitable que le Bureau de la transition écologique et de la résilience, qui a été mandaté à cet effet par l'exécutif, publie ses recommandations à cet effet...

¹⁵ À ce sujet, la Commission pourra porter attention à la recommandation #5 du mémoire de notre concitoyen Gilles Thériault, déposé lors de la présente consultation, à l'effet d'élargir le territoire où une redevance est exigée tout en diminuant le coût et de l'appliquer aux projets de prolongement des lignes Orange et Bleue du métro de Montréal. Une telle formule de redevance améliorée pourrait combler une partie des dépenses du transport public...

¹⁶ Voir la Résolution 34, CFA, 2019 : Création d'une sous-catégorie d'imposition non-résidentielle incluant les cours de triage et chemins de fer, dans l'optique d'augmenter les revenus de l'Agglomération. Voir aussi les recommandations R8 à R14 2020 : Taxation des transactions des plateformes de partage, des transactions immobilières effectuées par des investisseurs étrangers, l'achat-revente effectué dans un laps de temps très court, etc.

Capter la richesse de la nouvelle économie...

De fait, les superpuissances numériques sortent grandes gagnantes de la pandémie avec d'immenses bénéfices : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft (GAFAM) ont atteint, ce mois-ci, un poids gigantesque, soit 6,436 milliards de dollars en Bourse. Elles ne paient toujours pas de TPS, se dérobent à leurs obligations de payer des impôts pour leurs activités au Canada et bafouent les droits d'auteur. Ces superpuissances doivent être mises à contribution pour éponger les immenses dettes publiques accumulées par les États, en raison de l'actuelle pandémie. Et ce sont les États qui doivent les y obliger. À cet effet, 137 pays, dont le Canada, se sont entendus, en janvier, pour aboutir d'ici la fin 2020 à un accord sur la taxation des multinationales, sous l'égide de l'OCDE¹⁷. La Ville de Montréal doit, tel que le suggère le comité d'experts, coordonner son plan de relance avec celui des autres niveaux de gouvernements et capter, dans la discussion, toute nouvelle source de revenus pouvant être affectée à ses projets...

Les entreprises de télécommunication (notamment Bell, Telus, Rogers, Videotron), déjà très rentables,¹⁸ ont aussi su tirer leur épingle du jeu, notamment grâce au virage « virtuel » et à l'emphase dorénavant mis sur le télétravail. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) dénonce depuis longtemps les règles fédérales désuètes en matière de télécommunications et l'interprétation qu'en fait le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à l'égard des emprises municipales, qui ont déjà produit des centaines de millions en subventions pour les compagnies de télécommunications à même les impôts fonciers¹⁹. Avec le déploiement de la 5G qu'on nous annonce, qui obligera la mise en place de près de 60 000 antennes sur le mobilier urbain, à Montréal seulement (et fort probablement aussi de nouvelles interventions dans les emprises municipales), il est plus que temps que ce secteur économique prospère soit mis à contribution de façon substantielle... Puisqu'il « est interdit aux municipalités de percevoir une taxe sur du matériel servant à la fourniture de service public placé sous un chemin public (pipelines, réseaux de distribution ou de transport de services d'électricité ou de télécommunication), sur un chemin public (voies de tramway) ou au-dessus (fils électriques ou de télécommunications) », la Ville de Montréal devrait continuer, en collaboration avec les autres municipalités du Québec, à revendiquer auprès du gouvernement du Québec, et celui-ci auprès du gouvernement du Canada, qu'une partie plus importante des revenus tirés de la TPS et de la TVQ leur soit remise. De plus, ces revendications devraient également porter sur l'assujettissement des compagnies de télécommunication à certains aspects de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin que celles-ci contribuent également à la qualité du cadre bâti. De compétence fédérale, ces compagnies ne sont actuellement pas soumises à cette loi.

¹⁷ <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/beps/declaration-cadre-inclusif-sur-le-beps-janvier-2020.htm>

¹⁸ « Les revenus de télécommunication générés au Canada en 2017 ont totalisé 50,3 milliards de dollars. L'industrie canadienne des télécommunications est plus de deux fois et demie plus rentable que d'autres industries, la marge moyenne sur BAIIDA ayant été de 15,1 % en 2017 ». : cité dans L'avenir des communications au Canada, Examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications, Janvier 2020, p. 149

¹⁹ *Aux frais des contribuables : comment le régime canadien des télécommunications pèse lourd sur les contribuables et les voies publiques*, FCM, 2008

Poursuivre les efforts d'optimisation des ressources et de mesure de la performance...

Le Vérificateur Général assiste le conseil municipal dans l'exercice de ses responsabilités de gouverne en lui donnant l'heure juste quant à l'utilisation à bon escient et optimale des fonds publics par l'administration municipale. Nous constatons depuis plusieurs années le peu de suivi donné par l'administration municipale aux recommandations du Vérificateur Général. Et malgré les engagements fermes, pris l'an passé, par la Haute Direction, le miracle ne s'est pas produit ! Pire, la situation s'est dégradée: en effet, la proportion des problèmes soulevés et réglés diminue d'années en années : 41 % en 2016, 31%, en 2017, 27%, en 2018. Il faut savoir que les recommandations du Vérificateur Général font habituellement suite à l'identification de risques importants et que les mesures correctives, lorsque déployées par les unités d'affaires, concourent à l'optimisation des ressources notamment à des gains d'efficacité, d'efficience et d'économie... Il est donc impératif que cette situation, qui dénote un laxisme certain, soit redressée et que les gestionnaires des unités d'affaires et la Haute Direction soient dorénavant imputables des résultats attendus...

Signalons que Montréal compare depuis quelques années la performance de ses activités avec celles de Calgary, Toronto et Winnipeg. On ne peut qu'encourager la poursuite des démarches d'étalonnage et des chantiers et projets d'amélioration de la performance...

Diminuer le recours systématique au poste « Immobilisations payées comptant »...

Payer comptant, alors que, dans certaines circonstances, le recours à l'emprunt pourrait être plus avisé, nous paraît une façon de gérer très conservatrice. Cette stratégie rend, par ailleurs, moins évidente l'ampleur des investissements de la Ville, en permutant des dépenses d'investissement aux dépenses de fonctionnement. Au budget 2020²⁰, ce poste est de plus de 600M\$. Ainsi, si on estime le déficit réel pour cette année à environ 500M\$, ce peut être parce qu'on a réalisé ce poste, alors qu'on aurait pu le laisser tomber en raison des circonstances exceptionnelles et affecter ce montant à d'autres fins de fonctionnement, plus impératives... Nous croyons que, dans les prochains exercices budgétaires, l'administration pourrait revoir à la baisse ces montants pour se donner une marge de manœuvre budgétaire additionnelle...

Recentrer préférentiellement les investissements sur les « métiers de base »...

La Ville de Montréal s'est engagée depuis plusieurs années déjà à devenir « une Ville intelligente » : données ouvertes, approvisionnement innovant, voitures autonomes, Internet des objets connectés, portail de service citoyens, LABORATOIRE URBAIN 5G, etc., les initiatives déployées par la ville sont nombreuses. Ces projets, qui se doivent d'être appuyés par une solide expertise interne, requièrent, par ailleurs, de vastes investissements financiers, sans que n'aient été discutés au préalable et collectivement des

²⁰ Voir document de consultation « Budget 2020 et PTI 2020-22 », p. 148 et 149

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143343784&_dad=portal&_schema=PORTAL

principes qui guideront la Ville de Montréal pour s'assurer que la Ville intelligente demeure au service des citoyens. Plusieurs projets prévus au PTI 2020-2022 ²¹ soulèvent des questions importantes ²², auxquelles il est essentiel d'avoir des réponses pour mieux comprendre les intentions de la Ville de Montréal. *Montréal pour tous* recommande, à cet effet, que la Ville de Montréal instaure une consultation publique, menée par l'Office de consultation publique de Montréal, sur le projet de LABORATOIRE URBAIN et sur le déploiement plus large de la 5G ²³, afin, notamment, qu'un consentement libre et éclairé soit communiqué aux autorités. Signalons que le bureau du Vérificateur Général nous donne des arguments supplémentaires pour questionner la pertinence actuelle de ce type de projets en dénonçant de façon répétée (rapports 2014, 2019) le déficit de gouvernance des technologies de l'information. ²⁴ D'autres projets s'inspirant de l'idée de Ville connectée et relevant d'autres unités d'affaires – c'est le cas, par exemple, du projet de mise à niveau de l'éclairage de rue, 110 M\$ – nous semblent d'une utilité discutable...²⁵

Nous n'encourageons pas l'accélération des projets d'investissements pour les risques de dérapages (contenu, temps coûts) qui sont souvent relevés. Signalons, par ailleurs, que le bureau de l'inspecteur général (BIG) dénonce, de façon récurrente, les manquements à la gouvernance de certains projets. ²⁶

Plus largement, nous croyons que l'administration municipale devrait être guidée par la prudence et que les investissements gagneraient, ces prochaines années, à être préférablement recentrés sur les « métiers de base » d'une ville. Par ailleurs, dans le contexte d'incertitude actuelle, où les paramètres d'analyses varient constamment, l'administration devrait adopter une démarche fluide et stratifier ses cibles d'investissements en retenant les projets les plus porteurs i.e. ceux qui assurent un maximum d'impacts au moindre coût...

Tout un défi, d'autant que le budget 2021 sera...électoral !!!!!

²¹ L'analyse de ces projets est détaillée dans notre mémoire déposé à la Commission des finances :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143343784&_dad=portal&_schema=PORTAL

²² Enjeux de reconnaissance faciale, de surveillance, de protection des données privées, de santé publique, etc.

²³ IDEM voir note 18

²⁴ Voir *Gouvernance des technologies de l'information*, rapport annuel du VG de la Ville de Montréal, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 et *Gestion du bureau de projets*, rapport annuel du VG de la Ville de Montréal, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

²⁵ <https://montrealpourtous.com/2019/02/14/lumieres-de-rue-del-des-clarifications/>

²⁶ Voir notamment les projets de désinfection à l'ozone à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte